

# Compte-rendu des réunions du Comité d'Etablissement tenues en Janvier 2010

## C.E extraordinaire du 7 janvier:

1 seul point à l'ordre du jour, il s'agissait d'élire le nouveau secrétaire du Comité d'Etablissement suite aux élections du 3/12/09.

1 seul candidat était présenté: Serge Caussade pour la CGT.

Il y avait 5 votants (3 CGT, 1 CFE/CGC, 1 CFDT).

Résultat: 4 voix POUR (3 CGT + CFE/CGC) 1 ABSTENTION (CFDT)

## C.E. extraordinaire du 12 janvier:

5 points étaient à l'ordre du jour:

### 1- Mise en place d'un règlement intérieur au C.E.

Celui-ci a recueilli 5 voix sur 5.

Il est affiché dans les locaux du C.E.

### 2- Election du bureau:

Le Secrétaire étant déjà élu depuis le 7 janvier, il restait à élire un Secrétaire adjoint, un Trésorier et un Trésorier adjoint.

Seule la CGT présentait des candidats à ces postes:

Secrétaire adjoint: Michel Cecconi avec 5 voix POUR

Trésorier: Jean-Louis Majesté avec 5 voix POUR

Trésorier adjoint: Michel Cazalas avec 5 voix POUR

### 3- Désignation des commissions et présidences:

Aucune commission obligatoire ne sera mise en place à Tarbes du fait de l'effectif inférieur à 200.

Il y aura toutefois 6 commissions facultatives.

Dans un souci de démocratie suite au scrutin du 3 décembre 2010, nous avons ouvert toutes les commissions aux autres syndicats, dont "l'égalité professionnelle" et "voyages" à la présidence.

La Direction, suite à la demande de maintenir une commission formation professionnelle obligatoire malgré cet effectif, nous a dit que la Direction Centrale n'y était pas favorable mais que pour l'année 2010, sur Tarbes cette commission se réunirait tout de même 2 fois sur convocation de la Direction locale; ceci compte tenu du plan de formation qui avait été élaboré conjointement avec les élus du C.E. pour pallier la sous-charge 2010.

La CGT présentait Michel Cecconi à la Présidence de celle-ci, étant le seul candidat, il a recueilli 5 voix POUR.

Pour la commission voyage la CFDT n'est pas candidate à la présidence, la CFE/CGC demandant un délai de réflexion jusqu'au C.E. ordinaire qui se tiendra vendredi 15 janvier, pour éventuellement proposer un candidat.

La CFDT a accepté la présidence de la Commission Egalité Professionnelle et a présenté Hélène Baudouin-Mouton, sa candidature a recueilli 5 voix sur 5 POUR. Pour la commission Sociale-Groupement d'achat Michel Cazalas était proposé à la Présidence et a recueilli 5 voix sur 5 POUR.

Pour la commission Sports-Loisirs-Vacances-Culture, Jean-Louis Majesté était proposé à la Présidence et a recueilli 5 voix sur 5 POUR.

Pour la commission Secours dont le Président est toujours le Secrétaire du C.E., Serge Caussade est donc élu avec 5 voix sur 5 POUR.

Après consultation des autres organisations syndicales les commissions seront formées et présentées lors du prochain C.E ordinaire du 15 janvier.

#### 4- Désignation des membres du CCE:

Il fallait selon l'accord: 1 titulaire CCE au 1er collège et 1 suppléant CCE au 2è collège.

Michel Cecconi seul candidat au 1er collège pour la CGT a été élu avec 4 voix POUR (CGT+CGC) et 1 ABSTENTION (CFDT)

Serge Caussade était le candidat CGT pour le siège de suppléant au 2è collège, la CFE/CGC a proposé Dany Coste comme candidat.

Résultat: Serge Caussade 3 voix (CGT), Dany Coste 1 voix (CFE/CGC), 1 abstention (CFDT).

#### 5- Information et consultation sur le projet de rupture conventionnelle du contrat de travail de Patrick Monties:

Patrick Monties étant membre du CHSCT, il faut que le C.E. se prononce et donne son avis avant l'envoi du dossier à l'inspecteur du travail.

Après avoir entendu Patrick Monties, les élus du C.E. se sont prononcés favorablement à son départ avec 5 voix sur 5 POUR.

### **C.E. ordinaire du 15 janvier:**

De nombreux points étaient à l'ordre du jour de ce premier C.E. ordinaire de l'année 2010 dans sa nouvelle configuration

1- Effectifs: Nexter Munitions: 67 salariés; GIAT SA: 80 personnes

2- Situation de l'emploi au 3<sup>ème</sup> trimestre 2009:

Les entreprises sous-traitantes emploient 12 personnes sur notre site:

2 Steria (informatique), 2 Faceo, 1 Onet, 5 Securitas.

Le CEDEPTH quant à lui emploie sur la pyro l'équivalent de 2 salariés temps plein.

3- Cotisations versées aux organismes sociaux:

Un tableau nous a été présenté concernant les diverses cotisations versées par NEXTER(URSSAF,-ASSEDIC,-Fonds spécial,...).

#### 4- Commissions facultatives du C.E.:

La présidence de la commission voyages laissée vacante lors du précédent C.E. sera assuré par Didier Cardon candidat de la CFE/CGC élu avec 5 voix sur 5 POUR.

Les membres des commissions ont été désignés par chaque organisation syndicale, les listes de ces commissions sont disponibles auprès de vos élus ou au C.E.

#### 5- Plan de charge:

41405 heures directes ont été réalisées en 2009 (environ 150h de plus que le budget).

Le taux d'efficacité est de 100%, le coefficient d'utilisation est à 86% et le juste à temps à 92,8%. Tous les indicateurs 2009 sont donc au vert.

Le bilan commercial pour le B to B est de 4 M € (avec une marge de 700000 euros).

Pour 2010, le B to B représente d'ores et déjà le même montant (4M€).

Pour l'année 2010, la charge sera (au moment de la présentation à ce C.E.) de 35590h.

Ce nombre d'heures induit un sureffectif moyen sur l'année de 2 personnes.

3 pistes sont envisagées par la direction pour équilibrer charge et potentiel:

- Prêts à La Chapelle et Bourges
- Projets
- Anticipation de la charge 2011

La Direction de Tarbes ne souhaitant toutefois pas utiliser la dernière solution qui pourrait être pénalisante pour l'avenir.

Un point nous a été fait sur les différents contrats:

- 40mm CTAI: le marché pour les amorces 24K204 a été perdu.

Par contre, nous avons obtenu le contrat pour les godets chargés en Zr/BKNO3 et BKNO3.

Ce contrat implique l'achat d'une pastilleuse (35000€) non prévu dans le plan d'investissement.

Dans le plan de charge 2010, sont également prévus:

- des études sur des compos pyros pour ROXEL
- des boulons explosifs pour la mine 100 Marine
- des détonateurs pour valise Accitrans
- fabrication de 24K pour moyen calibre, pour laquelle la qualification est attendue

Cette liste étant non exhaustive, bien entendu.

Nous avons également évoqué le rapatriement d'une partie de la sous-traitance confiée à FACEO. Un technicien a été détaché pour remplir certaines fonctions jusque là effectuées par FACEO.

La possibilité de détacher également un salarié polyvalent à la maintenance pour réaliser des petits travaux d'infrastructure est à l'étude.

L'affectation de productifs sur des secteurs en surcharge (méthodes,...) n'est pas à l'ordre du jour.

Il n'est pas non plus prévu de recrutement d'ingénieur pour remplacer l'ingénieur études qui a démissionné récemment.

#### 6- Complément d'infos sur le plan de formation 2010:

A la demande des élus CGT lors du C.E. précédent concernant la répartition des formations par catégories socio-professionnelles, la Direction nous a communiqué les chiffres suivants:

17 ETAM, 37 ouvriers et 7 cadres bénéficieront en 2010 d'au moins une action de formation (formations obligatoires incluses).

#### 7- Information sur la rupture conventionnelle du contrat de travail de l'employée du C.E.:

D'un commun accord avec l'employée du C.E. Ghislaine Barbet, le Comité d'Etablissement avait entamé au mois de novembre une procédure de rupture de son contrat de travail.

Cette procédure n'ayant pas été refusée par l'Inspecteur du travail, elle est effective au 31 décembre 2009.

A noter que l'indemnité de licenciement qui a été versée à Mme Barbet avait été provisionnée par les élus du C.E en 2003, lors de l'annonce du plan Vigneron.

En ce qui concerne la bibliothèque, dans un 1<sup>er</sup> temps, l'association ADISHAT se chargera de son activité lors de permanences tous les jeudis après-midis dans ses locaux.

#### 8- Information sur le fonctionnement et les heures d'ouverture des bureaux du C.E. et de la centrale d'achat:

Les horaires d'ouverture des locaux du C.E. seront les suivants:

### **Du mardi au vendredi de 10h à 12h et le vendredi de 14h à 16H**

Pour cela, il a été décidé de "détacher" Noëlle Van Heerden du lundi au vendredi de 10h à 12h, le lundi lui servant à contacter les prestataires du C.E. (billetteries, campings, électro-ménager, commerçants, etc.....) et effectuer les relevés de caisse.

A noter que ce détachement ne pénalisera en rien les salariés concernant les prestations et avantages versés au titre des Activités Sociales et Culturelles, le coût supporté étant bien inférieur au coût lié à l'emploi d'une salariée à temps plein, situation qui existait depuis toujours depuis la création du C.E. dans l'établissement.

La permanence du vendredi de 14h à 16h sera assurée par le Trésorier du C.E.

Prochainement, lorsque nous aurons connaissance de la somme qui est attribuée au C.E. de Tarbes au titre des A.S.C., un fascicule qui indiquera toutes les prestations qui seront proposées sera envoyé à chaque salarié.

### **Réunion du collège désignatif du CHSCT du 15 janvier:**

Les élus D.P. et C.E. de l'établissement avaient été convoqués par la Direction afin de désigner la nouvelle composition du CHSCT.

Les syndicats s'étaient mis d'accord sur la constitution d'une liste unique composée comme suit:

- Jean-Bernard Dubau (CGT)
- Hervé Maransin (CGT)
- Thierry Pilet (CFDT)
- Patrick Pirlet (CGT)

Résultat du vote: la liste a recueilli 10 voix sur 10 votants.

L'élection du Secrétaire du CHSCT aura lieu lors d'un prochain CHSCT exceptionnel convoqué le vendredi 22 janvier 2010